



**Coalition
pour la dignité
des aînés**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Recommandations de la Commissaire à la santé et au bien-être

**SOINS ET SERVICES À DOMICILE : UN CHANGEMENT DE MODÈLE
MAINTES FOIS ANNONCÉ, MAIS TROP PEU AVANCÉ
SELON LA COALITION POUR LA DIGNITÉ DES AÎNÉS**

QUÉBEC, le mardi 23 janvier 2023 – La Coalition pour la dignité des aînés (CDA) accueille le quatrième et dernier [rapport](#) de la série *Bien vieillir chez soi*, produit par la Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE), avec une ardeur renouvelée à voir des actions concrètes être mises en oeuvre afin d'améliorer l'accessibilité et l'efficacité des soins et services à domicile attendus par les personnes aînées du Québec.

Dans son rapport, la CSBE n'a pas manqué de mentionner que la politique *Chez-soi, le premier choix*, adoptée en 2003 et fondant les assises du secteur du soutien à domicile au Québec, est loin d'avoir eu les résultats escomptés. La Commissaire, Mme Johanne Castonguay, y va ainsi de 16 recommandations dont elle propose l'adoption immédiate par le Ministère de la Santé et des Services sociaux.

« Le travail réalisé par la commissaire dans le cadre de son mandat spécial sur le soutien à domicile est incontournable pour la suite des choses. Ses recommandations pour améliorer les soins et services à domicile mettent la table pour une conversation nationale sur un changement de modèle maintes fois annoncé, mais trop peu avancé. Cela étant dit, les personnes aînées doivent faire partie intégrante des décisions à venir, puisqu'elles sont les premières concernées. » a réagi **M. Pierre Lynch, porte-parole de la Coalition pour la dignité des aînés.**

C'est pourquoi le regroupement d'associations nationales représentant plus de 150 000 personnes aînées québécoises souhaite maintenant réunir un maximum d'intervenants touchant de près ou de loin à l'importante question du maintien à domicile, priorité absolue de la CDA en matière de santé, tel qu'inscrit dans la [Déclaration commune](#) adoptée à l'occasion des tous premiers États généraux sur les conditions de vie des aînés du 3 mai 2022, puis déposée à l'Assemblée nationale.

UN ÉVÉNEMENT NATIONAL SUR LE MAINTIEN À DOMICILE CE PRINTEMPS

Constatant les défis accablant toujours la population aînée du Québec près de deux ans après son premier rendez-vous, la Coalition donnera une autre impulsion à ses travaux, qui visent à cibler les meilleures solutions permettant de garantir aux personnes aînées la dignité à laquelle elles ont droit. Pour ce faire, la Coalition s'active actuellement à l'organisation d'un événement national consacré au maintien à domicile, prévu au printemps 2024.

« Certaines des recommandations de la Commissaire feront consensus, tandis que d'autres risquent de générer davantage de débats. Il est important pour nous que les groupes d'aînés aient voix au chapitre, tandis qu'on attend du gouvernement qu'il annonce ses prochaines actions en faveur du maintien à domicile » ajoute **M. Lynch**. « Nous voulons mettre au jeu des propositions qui amélioreront concrètement la vie des bénéficiaires de soins et services à domicile en nous appuyant sur le savoir d'experts, mais aussi sur les meilleures pratiques identifiées par les organismes du milieu et les besoins exprimés par les aînés eux-mêmes ».

La Coalition pour la dignité des aînés invite l'ensemble des personnes, groupes et organisations interpellées par les enjeux liés au maintien à domicile à demeurer à l'affût de l'ouverture des inscriptions et du dévoilement de la programmation préliminaire de l'événement, qui promet d'être la scène d'un grand exercice d'intelligence collective et de délibérations nourries.

« Nous serons impatients de voir le chemin parcouru par les recommandations de la Commissaire Castonguay d'ici ce printemps. L'événement national sur le maintien à domicile organisé par la Coalition sera le lieu tout désigné pour poursuivre la conversation essentielle entamée aujourd'hui », de conclure **M. Lynch**.

Les personnes souhaitant recevoir les prochaines informations sur l'événement peuvent contacter la Coalition par courriel à l'adresse : info@coalitiondigniteaines.quebec

À propos de la Coalition pour la dignité des aînés

Fondée en juin 2020, la Coalition pour la dignité des aînés est un regroupement de six associations nationales représentant plus de 150 000 personnes aînées et constituant un interlocuteur privilégié pour les dossiers qui touchent et qui rejoignent les préoccupations des aînés du Québec. Les États généraux sur les conditions de vie des aînés organisés par la Coalition le 3 mai 2022 furent une première historique au Québec, où plus de 90 personnes issues de 45 organisations se sont réunies afin de prioriser des solutions pour garantir à toutes les personnes aînées la dignité à laquelle elles ont droit.

– 30 –

Source : Coalition pour la dignité des aînés

Renseignements : Cedrik Verreault
cverreault@catapultecommunication.com
(581) 745-1499